

Programme de stages du Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs (GECSSP)

Le GECSSP s'engage à offrir aux stagiaires canadiens de cycles supérieurs en soins de santé et aux professionnels en début de carrière des occasions de formation encadrée à court terme et à plus long terme. Quelle que soit la durée de leur formation complémentaire, les participants travailleront en étroite collaboration avec un membre du Groupe d'étude qui agira à titre de superviseur et de mentor.

Formations complémentaires de courte durée : Visent la réalisation de projets au cours d'une période correspondant à une rotation de recherche en résidence. Dans ces projets, qui répondent aux exigences de la rotation, il pourrait être question d'apporter un soutien scientifique à l'élaboration d'une ligne directrice sur un sujet précis, de mener un projet d'application des connaissances ou de mettre au point un processus méthodologique.

Formations complémentaires à long terme : Comprennent des expériences de mentorat et de collaboration avec le président d'un groupe de travail du Groupe d'étude, du début à la fin du processus d'élaboration d'une ligne directrice. Les tâches à réaliser s'apparentent à celles des membres du Groupe d'étude, mais les attentes sont établies en fonction du rôle du président.

Ces formations complémentaires peuvent impliquer une participation directe aux activités du Groupe d'étude. Elles sont destinées aux stagiaires des cycles supérieurs et aux professionnels en début de carrière ayant des compétences et une expérience avérées en leadership et une volonté de développer ces compétences dans le cadre de l'élaboration d'une politique de prévention en matière de santé.

Admissibilité et exigences

Sont admissibles les médecins résidents, les fellows, les étudiants inscrits au doctorat, et les professionnels de la santé pratiquant depuis moins de cinq ans.

Formations complémentaires de courte durée : Les candidats doivent posséder les compétences nécessaires pour mener à bien leur projet ou démontrer qu'ils bénéficient du soutien de leur établissement, de partenaires de projet ou de leur mentor du Groupe d'étude pour développer ces compétences dans le cadre du projet proposé.

Formations complémentaires à long terme : Les candidats retenus auront de l'expérience en médecine familiale ou dans d'autres milieux de soins primaires, ainsi que des compétences manifestes en leadership. Ils auront démontré ou s'efforceront d'être en mesure de démontrer des qualifications semblables à celles requises pour être membres du Groupe d'étude, notamment : 1) la reconnaissance de réalisations remarquables dans leur domaine d'expertise; 2) des connaissances et de l'expérience en évaluation critique des données probantes médicales; 3) des connaissances et de l'expérience en matière de méthodes et de conduite de revues systématiques; 4) la connaissance des processus d'application des données probantes à la prise de décision ou aux politiques; 5) un intérêt pour la prévention des maladies et la promotion de la santé; 6) une capacité avérée de

collaborer avec un groupe de travail; et 7) aucun conflit d'intérêts susceptible de porter atteinte à l'intégrité du Groupe d'étude.

Processus de demande

Les personnes intéressées doivent contacter un membre du Groupe d'étude pour lui demander d'être leur mentor. Les demandes de stage doivent être soumises par les mentors et non par les stagiaires potentiels.

Les demandes comprendront : 1) une lettre de motivation de deux pages maximum; 2) le curriculum vitae du candidat; 3) une lettre de recommandation du département ou de l'établissement du candidat; 4) une lettre du mentor du Groupe d'étude confirmant son engagement à guider le candidat, son accord avec la proposition de formation, son engagement à surveiller les activités du candidat et son accord pour remplir les évaluations et tout autre document requis par l'établissement du candidat; 5) une déclaration de conflits d'intérêts; et 6) un accord de confidentialité signé.

La lettre de motivation doit expliquer clairement en quoi une expérience d'apprentissage au sein du Groupe d'étude aiderait le candidat à atteindre ses objectifs de carrière, fournir des preuves que le candidat satisfait aux exigences de sélection et inclure un résumé du plan de formation. Ce plan présentera les objectifs de l'activité, le rôle du candidat et les résultats ou contributions attendus. Pour les projets de courte durée, un échéancier devra être fourni; le projet proposé doit pouvoir être complété au cours de la formation au sein du Groupe d'étude.

Information additionnelle

Les expériences d'apprentissage au sein du Groupe d'étude sont effectuées sur une base volontaire. Aucun financement ne sera fourni pour soutenir les stagiaires, et aucun coût ne sera pris en charge par le GECSSP.

Les stagiaires participant à un projet de courte durée pourront recevoir des droits d'auteur pour leur travail s'ils répondent aux exigences. Ils ne seront toutefois pas inclus parmi les auteurs d'une ligne directrice du Groupe d'étude. Les stagiaires à plus long terme qui collaborent avec le président d'un groupe de travail du Groupe d'étude de l'initiation jusqu'à l'achèvement d'une ligne directrice peuvent dans certains cas être admissibles aux droits d'auteur en tant que « stagiaires du groupe de travail sans droit de vote ». S'ils sont inclus en tant qu'auteurs de la ligne directrice, il sera clairement indiqué dans la publication qu'ils ont participé en tant que stagiaire du Groupe d'étude et non en tant que membre. À la fin de leur formation complémentaire, les stagiaires devront soumettre un résumé de leur travail au président du programme de stages du Groupe d'étude ainsi qu'au président et au vice-président du Groupe d'étude. Le résumé devra être approuvé par le mentor avant que toute documentation soit soumise au programme de formation du stagiaire.

Soumission et évaluation des demandes de stage au Groupe d'étude

Les demandes doivent être soumises à la directrice du programme de stages du Groupe d'étude, la D^{re} Ainsley Moore (amoore@mcmaster.ca). Elles seront évaluées pour

approbation par cette dernière, le président du groupe de travail auquel participera le candidat, ainsi que le président et le vice-président du Groupe d'étude.